

La Société d'agriculture s'est émue cependant enfin de l'état regrettable de sa riche collection. — Sur mes instances réitérées, elle a nommé une commission pour aviser à la bonne conservation de sa Bibliothèque, et j'ai lieu d'espérer qu'il sera peut-être possible de la caser dans un local spécial que l'Université finira peut-être par céder à la ville dans le Lycée. Ce local serait l'une des deux chapelles du rez-de-chaussée, sur le quai, fermée depuis quinze ans, sans emploi et dans laquelle on semble respecter avec un soin pieux les araignées qui en tapissent les murailles.

Cette description, d'une exactitude scrupuleuse, ne justifie-t-elle pas pleinement ce que j'ai dit plus haut de notre grande Bibliothèque, — que, sous les dehors d'une incontestable splendeur, elle cache aussi bien des haillons et des misères qu'il importe, pour l'honneur de notre ville et dans l'intérêt de ce grand dépôt, de faire disparaître sans retard. Mais le moyen à employer est difficile et bien embarrassant.

Cet embarras tient à deux causes : — l'extrême misère de la ville, réduite encore pour de longues années, à la triste nécessité de ne pouvoir entreprendre aucun travail utile et important, et l'incertitude de l'administration supérieure sur la destination définitive à donner à plusieurs de nos monuments, tels que le *ci-devant claustral Saint-Pierre* et le *Collège de Lyon*.

Dans l'origine quand la ville demeura maîtresse définitive de cette *ex-abbaye*, elle décida bien, il est vrai, que ce vaste monument troué par les bombes, devenu ensuite une caserne, puis un entrepôt de livres de toutes les bibliothèques monastiques, deviendrait le *Palais-des-Arts* de Lyon. — Mais la ville, en lui donnant cette affectation, agit d'une manière très-inconsidérée, sans prévoyance de